

Octobre 2019

Mutuelle/Prévoyance



Depuis plusieurs années, les Syndicats avaient obtenu que la gestion de la Mutuelle et de la Prévoyance soit Paritaire

Et bien mauvaise nouvelle, le « Nouveau Dialogue Social » de la Direction du Groupe consiste à remettre en place son dictat, fini le paritarisme, c'est la Direction qui décide de tout

Certes, l'assureur AXA réclame une augmentation des cotisations prévoyance de 15 % pour combler le déficit, dû malheureusement à de nombreux décès et à l'augmentation des compléments de salaires pour invalidité et incapacité



La Direction décide unilatéralement d'augmenter la cotisation mensuelle des conjoints payants de 53€ en 2019 à 75€ au 1er janvier 2020 soit + 264 € par an

Et voilà le résultat :

La prévoyance est en déficit depuis plusieurs années :

La Direction décide de transférer les bénéfices de la Mutuelle vers la prévoyance

La Mutuelle est bénéficiaire, mais pas assez selon la direction alors elle l'augmente

Cette fois-ci encore, la CGT s'est prononcée contre ces augmentations de cotisations salariales, FO nous a suivi, la CFDT était pour ces augmentations et la CGC s'est abstenue !!!!!!!!!!!!!!!

La CGT s'oppose systématiquement aux augmentations de cotisations salariales ou aux baisses des prestations, bien souvent nous sommes le seul Syndicat dans ce combat

**MUTUELLES
LES REMBOURSEMENTS
OPTIQUES LIMITÉS À 450€ ?**



D'autres solutions existent, de nouveaux financements peuvent être mis en place :

- Répartition équitable des bénéfices du Groupe entre les actionnaires, les investissements et les salariés
- Augmentation des salaires supérieure à l'inflation qui permet automatiquement l'augmentation des cotisations perçues par l'assureur
- Embauche en CDI des travailleurs intérimaires / prestataires qui permet automatiquement l'augmentation des cotisations perçues par l'assureur
- Augmentation du Budget Œuvres Sociales du CSE pour financer la Mutuelle/Prévoyance (comme dans les Eaux)

Pour la CGT, il ne suffit pas de faire des constats, nous exigeons que des études de causalités soient faites, car nous sommes persuadés que Danone est en grande partie responsable de l'augmentation des pathologies des salariés à cause de la dégradation des conditions de travail

Mais rares sont les maladies professionnelles ou accidents du travail reconnus par la CARSAT /CRAMIF, aidée par Danone qui connaît parfaitement les ficelles pour remplir les questionnaires et lettres de réserves ... au détriment des droits des salariés

C'est donc en maladie qu'une grande partie des pathologies sont déclarées alors qu'elles sont causées par le travail : horaires de nuit, flexibilité, pressions sur les salariés, avec des objectifs toujours plus élevés, etc.



La CGT appelle tous les salariés à envoyer un message fort à nos Direction, réagissez, parlez, votez